

054-215404393-2022	20919-DCM1422022-DE
Accusé certifié exécutoire	
Réception par le préfet : 28/09/2022	Affichage : 28/09/2022
DEPARTEMENT Meurthe-et-Moselle	
ARRONDISSEMENT NANCY	
CANTON GRAND COURONNÉ	



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 septembre 2022**

L'An deux mil vingt-deux, le 19 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents : Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY CASTELA ANDRE N. JACOB MASSON DEHAYE DANNEBAY FRANCHE L. ZIETERSKI D. ZIETERSKI C. JACOB SCHIEL DENIS DEMARNE BABIN ENEL DEVITERNE PERROLLAZ BEN ISMAIL

Absents excusés :

L. WEHRLÉN a donné pouvoir à A. ANDRÉ
C. MATHIS a donné pouvoir à N. HOUDRY
S. DUSSIAUX a donné pouvoir à D. ZIETERSKI
R. CORBERAND a donné pouvoir à M. OGIEZ
C. SIMEANT a donné pouvoir à A. CASTELA
V. BADER a donné pouvoir à B. JEANDEL

Absents : -

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Dominique DEVITERNE, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET

Décision Modificative N°2

Nomenclature ACTES : 7.1 DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27

présents : 21

votants : 27

pour : 20

contre : 7

(SD- DZ-LZ-JE-DD-FP-ZBI)

abstention : 0

Rapporteur : N. HOUDRY

ARV- 09/2022 - 142

Vu l'avis favorable rendu par la commission N°1 (1 abstention : DZ) le 6 septembre,
Le Conseil Municipal accepte la décision modificative n°2 de l'exercice 2022, suivant le tableau joint.

FONCTIONNEMENT DÉPENSES						
Compte	Opération	Libellé	Service	Fonction	Montant	Observations
6042		Prestations de services	CANTINE	251	22 488	Personnel pour le service de restauration scolaire
6042		Prestations de services	PERISCO	213	136 916	Encadrement et animation des temps périscolaires et extra-scolaires
		TOTAL			159 404	
6451 6453 64111		Charges de personnel et frais assimilés	CANTINE	251	-22 488	Virement de crédits au compte 6042 = 4 497 € du 6451 ; 6 746 € du 6453 ; 11 244 € du 64111
6451 6453 64111		Charges de personnel et frais assimilés	PERISCO	213	-136 916	Virement de crédits au compte 6042 = 27 383 € du 6451 ; 41 074 € du 6453 ; 68 458 € du 64111
		TOTAL			-159 404	
023		Virement à la section investissement		01	-3 210	
		TOTAL			-3 210	
6184		Formation	RH	020	3 210	Formation badgeuse
		TOTAL			3 210	
		TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			0 €	

ARV- 09/2022 - 142

INVESTISSEMENT DÉPENSES						
Compte	Opération	Libellé	Servic e	Fonction	Montant	Observations
2313-041	28	Travaux	SOCIO	33	1 291	Opération d'ordre budgétaire - récupération avance marché de travaux centre socioculturel
		TOTAL			1 291	
2051	13	Logiciels	RH	020	-3 210	
		TOTAL			-3 210	
		TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			-1 919 €	

INVESTISSEMENT RECETTES						
Compte	Opération	Libellé	Servic e	Fonction	Montant	Observations
238-041	28	Avances	SOCIO	33	1 291	Opération d'ordre budgétaire - récupération avance marché de travaux centre socioculturel
		TOTAL			1 291	
021		Virement de la section fonctionnement		01	-3 210	
		TOTAL			-3 210	
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT			-1 919 €	

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 28/09/2022 et que la convocation a été faite le 13/09/2022.



Le Maire,

POUR COPIE CONFORME

PULNOY, le 19 septembre 2022

Le Maire,

